

## Commission de la formation et de la vie universitaire | CFVU

Séance plénière du lundi 18 mai 2026

Délibération n°2026-034

### [Délibération] Note de cadrage des Parcours Under-Graduate Program of Excellence (U-GPEX)

VU Article L.123-1 du Code de l'éducation ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

#### Considérant ce qui suit :

Cette note de cadrage des U-GPEX précise les éléments structurants du dispositif pour l'année à venir (2026-2027).

Ce document vise à apporter un cadre commun, en cohérence avec les objectifs pédagogiques et organisationnels du programme MINERVE.

#### Après en avoir délibéré,

**Article 1 :** La CFVU adopte la note de cadrage des U-GPEX, qui précise les éléments structurants du dispositif pour l'année à venir (2026-2027).

**Article 2 :** La présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	16
Membres représentés :	6
Total :	22

#### Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	22
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0

**La délibération est adoptée.**

Fait à Orléans, le 09/06/2026

  
Le Président du Conseil Académique  
Romain ABRAHAM

#### Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,  
Vice-Président formation et vie universitaire,  
La direction des services généraux,  
La direction générale des services adjoint à la formation – Vie étudiante Service juridique de l'université d'Orléans.

#### Modalité de recours contre la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.  
Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.